

**FICHE DE SYNTHÈSE DU SITE NATURA 2000**  
**ZPS « Plaine de Fabrègues-Poussan »**  
**FR 9112020**

<http://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9112020>

**Site FR9112020**

**ZPS (désignation par arrêté ministériel le 07 mars 2006)**

**Département : Hérault**

**Surface du site : 3 288 ha**

**Opérateur/animateur du site : Agglomération de Montpellier**

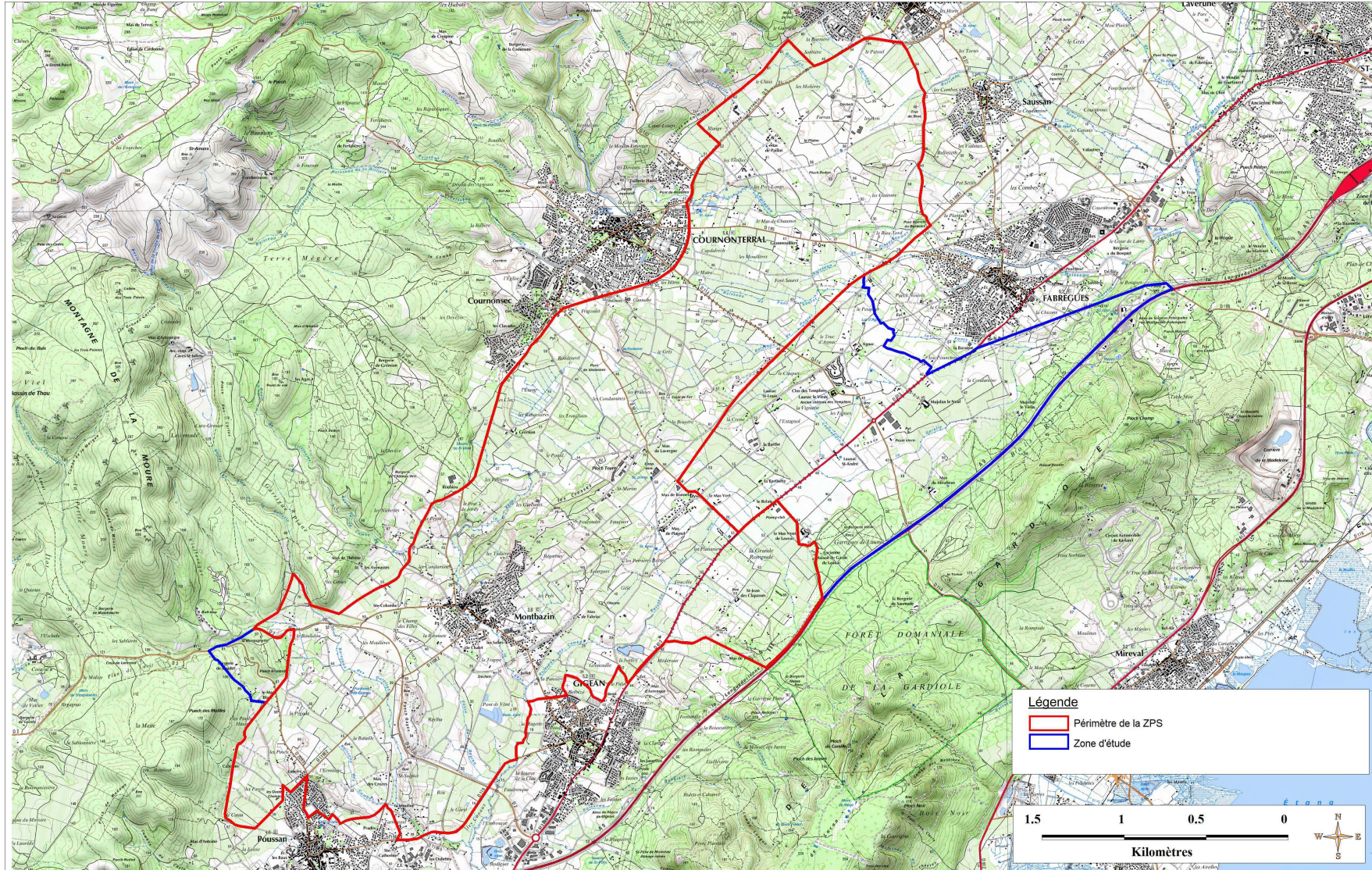
**Description du site .... (à personnaliser, pas de reprise de la fiche du ministère)**

Le site Natura 2000 « Plaine de Fabrègues-Poussan » est localisé en région Languedoc-Roussillon, dans le département de l'Hérault. S'étendant sur 3 288 ha, il est constitué d'une vaste plaine délimitée par deux massifs : d'un côté la montagne de La Moure et de l'autre le massif de la Gardiole, et est essentiellement composé de zones cultivées et de vignes.

Cette Zone de Protection Spéciale (ZPS), désignée en mars 2006, relève d'une forte responsabilité pour la conservation d'un certain nombre d'espèces d'oiseaux, car elle accueille une part importante de leur effectif national. En effet, dans cette plaine, la mosaïque de zones cultivées ponctuées de haies et de petits bois est favorable à de nombreuses espèces d'oiseaux à forte valeur patrimoniale appartenant à l'Annexe 1 de la Directive « Oiseaux ».

Ce site accueille notamment :

- l'une des dernières populations languedociennes de la Pie-grièche à poitrine rose (*Lanius minor*), qui a fortement régressé en France ;
- le Rollier d'Europe (*Coracias garrulus*), dont la répartition en France est quasiment limitée aux régions Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Languedoc-Roussillon ;
- et l'Outarde canepetière (*Tetrax tetrax*), qui en France est cantonnée aux grandes plaines céréalières du Centre-Ouest et aux plaines méditerranéennes dans le Languedoc et en Provence.



**Les habitats d'intérêt communautaire du site (en ordre décroissant d'enjeu)**

**Aucun puisque ZPS.**

Habitats d'intérêt comm	Code Natura 2000	Surface (ha)	Etat de conservation	Menaces principales

**Espèces d'intérêt communautaire présentes (en ordre décroissant d'enjeu)**

Espèces d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Elements quantitatifs	Etat de conservation	Menaces principales
Pie-grièche à poitrine rose	A339	<i>5 couples nicheurs et un individu erratique</i>	Défavorable	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déprise viticole</li> <li>• Fermeture des milieux</li> <li>• Traitements phytosanitaires</li> <li>• Mitage du bâti (perte/fragmentation d'habitat)</li> <li>• Uniformisation de la structure agraire</li> <li>• Destruction de la mosaïque paysagère et</li> </ul>

Espèces d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Elements quantitatifs	Etat de conservation	Menaces principales
				<p>des éléments structuraux du paysage (linéaires d'arbre de haut jet, arbre isolé)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Disparition de la mosaïque de milieux</li> <li>• Perte de surfaces et activités agricoles</li> <li>• Destruction des sites de nidifications (alignements arborés, ripisylves, rénovations des toitures avec fermeture des rives).</li> <li>• Dérangements</li> </ul>
Outarde canepetière	A128	<i>Minimum 39 mâles chanteurs</i>	Favorable	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Artificialisation des parcelles</li> <li>• Dérangements</li> <li>• Traitements phytosanitaires</li> <li>• Fermeture des milieux</li> <li>• Uniformisation de la structure agraire</li> <li>• Disparition de la mosaïque de milieux</li> <li>• Perte de surfaces et activités agricoles</li> <li>• Mitage du bâti (perte/fragmentation d'habitat)</li> <li>• Urbanisation</li> </ul>
Faucon crécerellette	A095	<i>Minimum 6 couples nicheurs et jusqu'à 150 individus</i>	Favorable	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Artificialisation des parcelles</li> <li>• Dérangements</li> <li>• Parc éolien à proximité de la ZPS (collisions et inaccessibilité aux zones de chasse)</li> <li>• Électrocution et collisions</li> <li>• Destruction des sites de nidifications (alignements arborés, ripisylves, rénovations des toitures avec fermeture des rives).</li> <li>• Traitements phytosanitaires</li> <li>• Fermeture des milieux</li> <li>• Uniformisation de la structure agraire</li> <li>• Disparition de la mosaïque de milieux</li> <li>• Perte de surfaces et activités agricoles</li> </ul>

Espèces d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Elements quantitatifs	Etat de conservation	Menaces principales
Rollier d'Europe	A231	<i>15 à 20 couples</i>	Favorable	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Disparition de la mosaïque de milieux</li> <li>• Fermeture des milieux</li> <li>• Traitements phytosanitaires</li> <li>• Destruction des sites de nidifications (alignements arborés, ripisylves, rénovations des toitures avec fermeture des rives).</li> </ul>
Échasse blanche	A131	<i>1 couple</i>	Inadéquat	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dérangements</li> <li>• Dégradation/ fermeture des milieux humides artificiels</li> <li>• Eutrophisation des eaux</li> </ul>
Milan noir	A073	<i>3 à 5 couples</i>	Favorable	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dégradation des milieux humides (cours d'eau, plan d'eau)</li> <li>• Destruction des berges et des ripisylves</li> <li>• Fermeture des dépôts de déchets anthropiques</li> <li>• Régulation des rongeurs</li> <li>• Tirs, empoisonnement, dénichage</li> <li>• Dérangements</li> <li>• Parc éolien à proximité de la ZPS (collisions et inaccessibilité aux zones de chasse)</li> <li>• Électrocution et collisions</li> <li>• Destruction des sites de nidifications</li> <li>• Collisions routières</li> <li>• Traitements phytosanitaires</li> <li>• Fermeture des milieux</li> <li>• Destruction de la mosaïque paysagère et des éléments structuraux du paysage (linéaires d'arbre de haut jet, arbre isolé)</li> </ul>
Engoulevent d'Europe	A224	<i>Aucune estimation possible en l'absence de données chiffrées</i>	Inconnu	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Urbanisation</li> <li>• Mitage du bâti (perte/fragmentation d'habitat)</li> <li>• Dérangements</li> </ul>
Busard cendré	A084	<i>minimum 1 couple</i>	Inadéquat	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Perte de surfaces et activités agricoles</li> </ul>

Espèces d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Elements quantitatifs	Etat de conservation	Menaces principales
Aigle de Bonelli	A093	1 couple	Favorable	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fermeture des milieux</li> <li>• Mitage du bâti (perte/fragmentation d'habitat)</li> <li>• Urbanisation</li> <li>• Électrocution et collisions</li> <li>• Parc éolien à proximité de la ZPS (collisions et inaccessibilité aux zones de chasse)</li> <li>• Tirs, empoisonnement, dénichage</li> <li>• Régulation des rongeurs</li> </ul>
Busard Saint-Martin	A082	<i>Aucune estimation possible en l'absence de données chiffrées</i>	Favorable	/
Circaète Jean-le-Blanc	A080	6 couples	Inadéquat	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Électrocution et collisions</li> <li>• Traitements phytosanitaires</li> <li>• Destruction de la mosaïque paysagère et des éléments structuraux du paysage (linéaires d'arbre de haut jet, arbre isolé)</li> <li>• Fermeture des milieux</li> <li>• Tirs, empoisonnement, dénichage</li> </ul>
Grand-duc d'Europe	A215	3 à 4 couples	Favorable	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Régulation des rongeurs</li> <li>• Tirs, empoisonnement, dénichage</li> <li>• Dérangements</li> <li>• Parc éolien à proximité de la ZPS (collisions et inaccessibilité aux zones de chasse)</li> <li>• Électrocution et collisions</li> <li>• Urbanisation</li> <li>• Mitage du bâti (perte/fragmentation d'habitat)</li> <li>• Fermeture des milieux</li> <li>• Destruction de la mosaïque paysagère et des éléments structuraux du paysage (linéaires d'arbre de haut jet, arbre isolé)</li> </ul>

## Principaux objectifs du site

Habitat ou espèce visés	Objectifs principaux	Exemple de mesures de gestion
Objectifs spatialisés		
<p>Pie grièche à poitrine rose, Rollier d'Europe, Outarde canepetière</p> <p>Passereaux : Bruant ortolan, Fauvette pitchou, Pipit rousseline, Alouette lulu</p> <p>Rapaces : Aigle de Bonelli, Faucon crécerellette, Busard cendré, Circaète Jean-le-blanc, Grand-duc d'Europe, Milan noir</p>	<p><b>Maintien et développement d'une mosaïque paysagère diversifiée</b>, formée d'habitats naturels et agricoles notamment de milieux ouverts et semi-ouverts (friches, garrigues)</p> <p>(Les milieux ouverts sont des zones de chasse des rapaces et des oiseaux insectivores comme l'Outarde. La conservation d'une mosaïque d'habitats diversifiés avec des milieux ouverts permet aux espèces de s'alimenter à proximité de leur lieu de reproduction ou de repos).</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Restaurer les milieux ouverts</li> <li>• Entretien des milieux ouverts</li> <li>• ...</li> </ul>
<p>Pie-Grièche à poitrine rose, Rollier d'Europe, Milan noir, Circaète Jean-le-Blanc, Grand-duc d'Europe, Pipit Rousseline</p>	<p><b>Maintien et création, des éléments structuraux</b> (alignements d'arbres, haies, arbres isolés, ripisylves, murets, talus...) <b>du paysage qui participent à la mosaïque de milieux</b></p> <p>(alignements d'arbres, haies, arbres isolés, ripisylves... : éléments propices à la nidification des enjeux ci-contre)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Restaurer et gérer de façon différenciée les éléments linéaires et ponctuels, habitats pour les oiseaux</li> <li>• Entretien des ripisylves, de la végétation des berges et enlèvement raisonné d'embâcles</li> <li>• ...</li> </ul>
<p>Pie grièche à poitrine rose, Outarde canepetière, Engoulevent d'Europe</p> <p>Passereaux : Bruant ortolan, Fauvette pitchou, Pipit rousseline</p>	<p><b>Maîtrise de l'artificialisation des milieux et de la fragmentation anthropique des habitats</b> (mitage...)</p>	

Habitat ou espèce visés	Objectifs principaux	Exemple de mesures de gestion
Objectifs spatialisés		
Rapaces : Aigle de Bonelli, Busard cendré, Circaète Jean-le-blanc, Grand-duc d'Europe		
Pie grièche à poitrine rose, Rollier d'Europe, Outarde canepetière, Engoulevent d'Europe, Oedicnème criard  Passereaux : Pipit rousseline  Rapaces : Circaète Jean-le-blanc, Milan noir, Busard cendré	<b>Favoriser la biodiversité en adoptant des pratiques respectueuses de l'environnement</b> (conserver la biomasse d'insectes par réduction de l'emploi des produits phytosanitaires ou traitements herbicides ...).	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduction de l'emploi des produits phytosanitaires</li> <li>• Conversion à l'Agriculture biologique</li> <li>• ...</li> </ul>
Faucon crécerellette	<b>Maintien et développement des sites de nidification du Faucon crécerellette</b> (vieux bâti, toitures adaptées...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place d'aménagements adaptés pour favoriser l'installation et la nidification du Faucon crécerellette</li> </ul>
Faucon crécerellette, Aigle de Bonelli, Circaète Jean le Blanc, Milan noir, Grand-duc d'Europe	<b>Limiter les causes de mortalités attribuables aux infrastructures humaines</b> (électrocution, mortalité par collision routière et autres)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les secteurs à hauts risques de collision avec les infrastructures de transport et porter à connaissance les données d'électrocution sur le site</li> </ul>
Objectifs transversaux		
Toutes les espèces d'intérêt communautaire concernées	Information et sensibilisation des acteurs locaux et des visiteurs sur les espèces de la faune d'intérêt communautaire et remarquables et sur les pratiques ayant favorisé le maintien des habitats de ces espèces	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation de journées de sensibilisation pour les acteurs et usagers du site (agriculteurs, communes, associations, scolaires et périscolaires...) portant sur les enjeux du DocOb (y compris sur les actions déjà existantes les concernant : charte platane LPO-CG...) et aux liens avec leur activité</li> <li>• Réalisation de fiches de bonnes pratiques spécifiques à destination des usagers du site (activités de loisir, entretien des voiries, agriculture...)</li> <li>• Création d'un groupe de travail pour l'élaboration de supports de communication sur les espèces d'intérêt communautaire à destination du grand public (panel d'acteurs diversifiés : représentants associations)</li> </ul>



Habitat ou espèce visés	Objectifs principaux	Exemple de mesures de gestion
Objectifs spatialisés		
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• chasse, sportives, CG...)</li> <li>• ...</li> </ul>
Toutes les espèces d'intérêt communautaire concernées	Animation, gestion administrative et coordination de la mise en œuvre du document d'objectifs en concertation avec les acteurs du territoire (ajout d'une mission spécifique pour la structure animatrice : coordonner la mise en œuvre du DocOb avec celle des différents PNA par la participation de la structure animatrice aux réunions des PNA et inversement, par la participation des coordinateurs de PNA aux CoPil de la ZPS).	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordination des différents plans de gestion sur le site</li> <li>• Suivi de la mise en œuvre du DocOb</li> <li>• Animation et accompagnement des acteurs pour la contractualisation et la signature de la charte</li> <li>• ...</li> </ul>
Toutes les espèces d'intérêt communautaire concernées	Approfondir les connaissances sur l'avifaune du site	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etude sur la compétition interspécifique et ses effets sur les espèces d'intérêt communautaire</li> <li>• Affiner les connaissances sur l'état de conservation de la Pie-grièche à poitrine rose et de ses habitats</li> <li>• ...</li> </ul>
Toutes les espèces d'intérêt communautaire concernées	Mettre en place un suivi des espèces d'intérêt communautaire et de leurs habitats naturels	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Effectuer un suivi qualitatif et quantitatif des espèces d'intérêt communautaire</li> </ul>

**Pour en savoir plus :**

Contact : **Agglomération de Montpellier**,  
Emilie SALLES

*Chef de Projet Plan Climat-Energie Territorial*

*Direction de l'Urbanisme et de l'Habitat*

*Service Planification Territoriale*

Tel : [04 67 13 61 60](tel:0467136160)

E-mail : [e.salles@montpellier-agglo.com](mailto:e.salles@montpellier-agglo.com)

Sources d'information :

Site du MEDDE: [www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

Site de la DREAL LR : [www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr](http://www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr)

Site de la DDT :

Site de l'opérateur : <http://www.montpellier-agglo.com/>